

Licence professionnelle Systèmes automatisés et réseaux industriels en environnement contrôlé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Systèmes automatisés et réseaux industriels en environnement contrôlé. 2011, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02039252

HAL Id: hceres-02039252

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039252>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse-Normandie

Demande n° S3LP120002087

Dénomination nationale : Automatique et informatique industrielle

Spécialité : Systèmes automatisés et réseaux industriels en environnement contrôlé

Présentation de la spécialité

L'objectif de la licence professionnelle créée en 2006 est de former des professionnelles maîtrisant, les systèmes automatisés et les réseaux industriels connaissant les réglementations et les méthodes d'analyse des risques, sachant utiliser les dispositifs de protection en environnement contrôlé. Les métiers visés sont ceux de gestionnaire d'unités de production en environnement contrôlé ou responsable de projets techniques. Les aspects professionnalisants forment un ensemble cohérent de deux UE l'une scientifique, l'autre technologique, bien ciblé sur le cœur de métier. Bien positionnée dans son environnement régional, la licence professionnelle s'appuie sur les installations de l'IUT de Cherbourg et de l'école supérieure d'ingénieurs de Cherbourg (ESIX) ainsi que sur les plateformes de type industriel de l'Institut national des sciences & techniques nucléaires (INSTN). Les diplômes accessibles pour cette formation sont les DUT, les BTS et deux L2 de l'UFR des Sciences sans dispositif particulier pour aider à l'intégration des L2 dans ce cursus.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	19
Taux de réussite	80 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	80 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	33 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) enquête interne	55 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation correspond à un besoin territorial réel et bénéficie d'une utilisation optimale des ressources humaines et matérielles locale puisque la partie théorique et pratique de la formation est organisée sur le site universitaire de Cherbourg regroupant plusieurs pôles. Les partenariats professionnels sont d'une réelle qualité et contribuent à cette formation dans toutes ses dimensions (formation, stage, tutorat). L'insertion professionnelle diminue sur les trois dernières années (65 % en 2007 à 50 % en 2009) alors que le taux de diplômés en recherche d'emploi passe dans la même période de 15 % à 42 %. La baisse du taux de réussite de 100 % à 73 % est expliquée par un taux d'abandon important et par la réintégration du milieu professionnel par les stagiaires de formation continue. Il convient de souligner l'effort réalisé pour chercher à limiter la poursuite d'étude qui passe de 20 % à 7 % entre 2007 et 2009.

- Points forts :
 - Un partenariat professionnel bien ciblé.
 - La mutualisation des installations matérielles.
 - L'attractivité de la formation.
- Points faibles :
 - Le taux de réussite et le taux d'insertion professionnelle en baisse.
 - Les effectifs (peu de L2).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

L'université doit se saisir de la démarche d'auto-évaluation pour mettre en place des indicateurs destinés à l'accompagnement de la licence professionnelle en particulier pour ce qui concerne le suivi de l'insertion de diplômés. Le conseil de perfectionnement doit pouvoir contribuer à la réflexion de la prospective de l'évolution de la formation. Il est proposé de développer l'accès à la formation par la voie de l'alternance et par une déclinaison dans de la formation continue.